

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

RESTRICTED

L/2485

22 October 1965

Limited Distribution

NEW ZEALAND/AUSTRALIA FREE-TRADE AGREEMENT

Pursuant to paragraph 7(a) of Article XXIV the Governments of New Zealand and Australia have transmitted, for the information of contracting parties, copies of the text of the recently concluded Free-Trade Agreement. One copy of the Agreement is being distributed to each contracting party with a copy of this document. The text of the Agreement will be issued as an addendum to this document as soon as translation has been completed.

ACCORD DE LIBRE-ECHANGE CONCLU ENTRE LA
NOUVELLE ZELANDE ET L'AUSTRALIE

Conformément à l'article XXIV, paragraphe 7 a), de l'Accord général, les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ont fait tenir au secrétariat, pour l'information des parties contractantes, plusieurs exemplaires du texte de l'Accord de libre-échange récemment conclu entre les deux pays. Un exemplaire de l'Accord a été communiqué à chaque partie contractante, avec une copie du présent document. Le texte de l'Accord sera reproduit dans un addendum au présent document qui paraîtra dès que la traduction du texte sera achevée.